

Image not found or type unknown



Paiement travaux contestés auprès du tribunal

Par **dauphin63**, le **03/07/2013** à **21:45**

Bonsoir,

2 co-propriétaires opposants ont engagé une procédure auprès du tribunal, contre la pose d'une clôture votée en AG.

Cependant, le syndic qui nous précise que cette situation bloque les travaux, fait quand même les appels de fonds.

Est-ce une procédure normale, sommes nous obligés de payer ces derniers ?

Merci pour votre réponse.